

mérité d'être davantage développée) ou à l'avènement d'un nouveau régime de régulation des droits du travail (« *regulatory regime of labour standards* ») par Anke Hassel et Nicole Helmerich, qui combinerait des aspects de *soft* et de *hard law* ainsi que de dialogue entre institutions publiques internationales (comme l'OIT) et privées.

Si l'on regrettera évidemment que les auteur.e.s aient tendance à occulter les dynamiques politiques (locales, nationales, voire globales) et historiques, qui permettraient sans doute d'éclairer les évolutions en matière de droit du travail au niveau mondial, on ne peut que saluer l'attention accordée aux aspects plus économiques et sociaux du multilatéralisme, dont on voit bien qu'ils soulèvent des questions éminemment politiques. En outre, parce qu'il réinscrit les débats juridiques dans un cadre institutionnel et normatif, cet ouvrage pourra intéresser des spécialistes de sous-disciplines *a priori* aussi éloignées que la théorie politique ou la sociologie du droit. On tient là un ouvrage collectif résolument ouvert sur la cité, tant par son questionnement que par sa démarche.

Marieke Louis -

Sciences Po Grenoble-PACTE, Université Grenoble Alpes et CERI-SciencesPo

Fawcett (Paul), Flinders (Matthew), Hay (Colin), Wood (Matthew), eds - *Anti-Politics, Depoliticization, and Governance*. - Oxford, Oxford University Press, 2017. 309 p.

Associant les figures de la première (Colin Hay) et de la deuxième vague des études en matière de dépolitisation (Paul Fawcett, Matthew Flinders et Matthew Wood), cet ouvrage collectif repose sur un projet éditorial ambitieux : faire dialoguer les études touchant au désengagement politique, aussi conceptualisé autour de la notion d'*anti-politics*, et les travaux en matière de dépolitisation, afin de contribuer à l'analyse de la gouvernance. En d'autres termes, il s'agit d'interroger l'interrelation entre la dissimulation du caractère politique des décisions quotidiennes qui nous gouvernent présentées comme uniques options (processus de dépolitisation) et le sentiment croissant de rejet du politique (*anti-politics*).

Le pari de cette mise en perspective est réussi. L'ouvrage est tout d'abord remarquable dans la

cohérence des contributions qu'il réunit. En dépit de différences, parfois fondamentales, qui opposent certains chapitres, la complémentarité des réflexions théoriques et conceptuelles et des applications empiriques présente une démonstration convaincante. Les éditeurs ont articulé le propos de l'ouvrage autour de six grandes questions portant tant sur la portée heuristique des concepts mobilisés que sur les connexions empiriques entre les différents phénomènes étudiés (dépolitisation, repolitisation, modes de gouvernance, formes contemporaines d'*anti-politics*).

Dans le premier chapitre introductif, les auteurs identifient les différentes formes possibles de dépolitisation ainsi que les tactiques et outils de leur mise en œuvre du niveau macro au niveau micro. Ces premières discussions théoriques sont ensuite mises en perspective dans le deuxième chapitre consacré à la théorie de la gouvernance (Eva Sørensen et Jacob Torfing). Invitant à la réflexivité, cette contribution démontre les effets dépolitissants de la conceptualisation de la gouvernance : un cadrage en termes de gestion publique – *public management* – considère la gouvernance comme un outil fonctionnaliste répondant aux enjeux de la complexification et de la fragmentation des sociétés modernes. En d'autres termes, « la focalisation sur la politique, le pouvoir et la démocratie est remplacée par une concentration sur la gestion, la coordination et la résolution efficace des problèmes » (p. 37). *A contrario*, s'appuyant sur la science politique et la notion de « méta-gouvernance politique », les auteurs proposent une liste d'actions pour repoliticiser la gouvernance publique. Les deux chapitres suivants sont consacrés à la délibération. À partir d'une définition restreinte de la délibération, Claudia Landwehr remplace le caractère politique de la pratique délibérative, conceptualisée comme un mode d'interaction fondamental pour la prise de décision collective. Tout en notant néanmoins le déficit démocratique des arrangements institutionnels de délibération, elle invite à les repoliticiser par la reconnaissance de la contingence et de la réversibilité des décisions politiques. Dans la continuité, le chapitre suivant interroge la délibération comme pratique quotidienne et mondaine, notamment dans le cadre des médias connectés. S'appuyant sur les trois phases de la politisation définies par C. Hay¹ et M. Wood et M. Flinders², Rousiley Maia montre comment les conversations quotidiennes peuvent

1. Colin Hay, *Why We Hate Politics*, Cambridge, Polity Press, 2007.

2. Mathez Wood, Matthew Flinders, « Rethinking Depoliticisation », *Policy & Politics*, 42 (2), 2014, p. 151-170.

permettre d'identifier un problème (politisation de type 1), de le considérer comme relevant de la sphère collective et non privée (politisation de type 2) et de créer un biais discursif pour sa mise à l'agenda politique (politisation de type 3).

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux développements conceptuels et méthodologiques. Alors que le chapitre 7 présente des outils méthodologiques pour mieux appréhender la dépolitisation non intentionnelle dans les configurations de gouvernance multiniveaux (Yannis Papadopoulos), les chapitres 5 et 6 s'appuient sur des illustrations empiriques à l'échelle globale et régionale pour questionner la relation entre gouvernance et dépolitisation. D'une part, Diane Stone identifie une série de tactiques de dépolitisation (notamment la dépolitisation par scientification illustrée par les réseaux de production des savoirs) et les formes de dispersion du pouvoir qui en découlent dans un système de gouvernance globale. Illustrant son propos par le cas de la gouvernance globale de la santé, elle se distingue des autres chapitres en analysant le niveau méso et la place des acteurs de la société civile et des fonctionnaires internationaux. D'autre part, Kelly Gerard met au jour les conséquences dépolitisantes de réformes pourtant présentées comme un signe d'ouverture politique, à partir du cas de la création de la commission intergouvernementale pour les droits humains de l'ASEAN.

La troisième partie présente de « nouveaux horizons empiriques ». En écho avec le chapitre 7 sur la gouvernance multiniveaux et le caractère fonctionnaliste de la dépolitisation, le chapitre 8 interroge la question de l'intentionnalité des processus de dépolitisation. À partir du cas des politiques monétaires et fiscales dans l'Union européenne, Holly Snaith remet en cause le caractère délibéré du processus de dépolitisation, analysé comme conséquence de l'interdépendance fonctionnelle entre les deux secteurs politiques et des enjeux de coordination et de déplacements d'arènes – *arena shifting*. S'inscrivant dans une approche poststructuraliste, le chapitre 9 est consacré aux enjeux de dépolitisation discursive appliquée aux politiques d'austérité au Royaume-Uni (Steven Griggs, David Howarth, Eleanor MacKillop). Il montre comment la rhétorique d'austérité a servi à dépolitiser un projet de réforme de gouvernance locale, qui, une fois déconnecté des politiques d'austérité, a pu être repolitisé, menant alors à son échec. Le chapitre 10 s'appuie également sur une approche

discursive pour analyser les mouvements de politisation et dépolitisation dans la mise en récit – *storytelling* – de la régulation des gaz de charbon dans l'État de la Nouvelle-Galles du Sud en Australie. Paul Fawcett et Matthew Wood lient ainsi méta-gouvernance, mise en récit et dépolitisation.

L'ouvrage conclut sur trois chapitres de discussion. Si le chapitre 11 renvoie directement à plusieurs autres contributions en proposant de s'interroger sur le contexte politique et structurel des processus de dépolitisation dans une perspective d'économie politique (Craig Berry, Scott Lavery), le chapitre 12 est moins connecté au propos d'ensemble de l'ouvrage. Gerry Stoker y invite à une meilleure compréhension (par « *slow thinking* » notamment) du caractère mixte de la politique, à la croisée du bien commun et des intérêts personnels des politiciens. Enfin, le chapitre conclusif des éditeurs résume les apports conceptuels et empiriques des différentes contributions et propose un agenda de recherche autour de trois axes : les intentions des acteurs à l'œuvre dans les processus de dépolitisation, le rôle des discours et la dépolitisation à l'échelle régionale et globale.

Les apports d'un ouvrage d'une telle envergure théorique et empirique sont nombreux, nous en soulignerons trois principaux. Tout d'abord, le traitement minutieux d'une riche littérature, au carrefour de plusieurs sous-champs de la science politique, fait de cet ouvrage un outil de référence précieux. Il articule les études menées depuis plus de dix ans sur les processus de dépolitisation, faisant à la fois état des innovations théoriques et des recherches empiriques, tout en suggérant les directions pour poursuivre les réflexions conceptuelles autour de cet objet en le confrontant aux questions d'*anti-politics* et de gouvernance. Ensuite, en proposant de dépasser le cadre national, les contributions ouvrent de nouvelles perspectives, notamment pour les recherches en relations internationales, avec lesquelles les éditeurs invitent à dialoguer (p. 24). Enfin, dans la lignée de cette ouverture méthodologique et conceptuelle, on peut souligner la richesse des cas empiriques utilisés pour illustrer l'interrelation entre dépolitisation, *anti-politics* et gouvernance.

En choisissant néanmoins de valoriser la pluralité des approches conceptuelles présentées dans les contributions, les éditeurs ont proposé une compilation cohérente mais quelque peu déséquilibrée. On peut en effet regretter une concentration plus forte des contributions sur les processus

de dépolitisation, au détriment des enjeux d'*anti-politics*. De même, si la diversité des modèles théoriques présentés pour expliquer les processus de dépolitisation est notable, le propos introductif et conclusif tend parfois à accentuer la compatibilité de cadres conceptuels en contradiction. Par exemple, l'ouvrage contourne la problématisation des intentions des acteurs, sujet de discordance entre les chapitres. Cette question aurait pu être discutée plus directement à l'aune des différentes oppositions. La normativité du propos, et notamment la portée positive ou négative des processus étudiés, aurait également pu faire l'objet d'une réflexion plus transversale à l'ensemble des chapitres.

Il reste que, par son projet éditorial ambitieux et ses innovations théoriques dans l'étude de processus au cœur de la science politique, cet ouvrage constitue une référence majeure et contribue à l'avancement d'un agenda de recherche pertinent à bien des égards.

Lucile Maertens –

Université de Lausanne, Sciences Po Paris, CERI

Boëne (Bernard) – *Les sciences sociales, la guerre et l'armée. Objets, approches, perspectives.* – Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2014 (L'intelligence du social). 277 p.

Bernard Boëne est actuellement chancelier de la Geneva Graduate School of Governance. Professeur de sociologie émérite, agrégé d'anglais, diplômé de Sciences Po Paris et docteur d'État en sociologie, il a exercé les responsabilités de directeur général de l'enseignement et de la recherche à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan avant d'être nommé recteur de l'académie de La Réunion. Cette carrière riche centrée sur l'objet militaire et sur la guerre lui permet incontestablement aujourd'hui de maîtriser le champ.

Ainsi, même si l'auteur le récuse, cet ouvrage s'apparente à un véritable manifeste des sciences sociales de la guerre et de l'armée dans une perspective historique et théorique. Son préfacier, Jean Baechler, l'annonce d'entrée. B. Boëne nous livre un tome synthétique mais d'une densité rare qui passe en revue l'essentiel des questions posées par la guerre, l'armée et les sciences sociales. L'ouvrage est très structuré et est d'une érudition impressionnante quant à la maîtrise des

dimensions multiples et historiques de ces questions et enjeux.

La perspective théorique de l'ouvrage est résolument boudonnienne. Raymond Boudon fut le directeur de la thèse d'État de l'auteur. B. Boëne pose la question de la rationalité au travers des disciplines amenées à s'intéresser à l'objet militaire : cela interroge de fait les frontières et les marges ; ce qui constitue *in fine* un enjeu central de la spécificité du champ scientifique.

L'ouvrage a pour objet l'analyse de la constitution du champ de l'action militaire et de sa pérennité. La thèse de B. Boëne est que « le champ est important en droit mais marginalisé au point de produire une forme de "sidération des milieux intellectuels" ». L'auteur milite pour la défragmentation du champ et sa reconnaissance. Il précise : « adoptant le point de vue du milieu spécialisé, [il] entend démontrer que les traitements spécifiques sont supérieurs aux autres [les approches généralistes] sur le plan de la valeur heuristique ».

L'ouvrage est organisé en trois parties. La première partie s'intéresse au champ militaire de l'action militaire. La deuxième partie aborde les différentes approches au travers de l'éventail des méthodes et des postures de recherche et d'analyse. La troisième partie ouvre le champ des possibles avec les perspectives articulées.

La richesse de cet ouvrage n'est pas seulement dans sa thèse ou ses références. Elle l'est aussi par les annexes et tableaux qui sont particulièrement construits et détaillés. De même, la bibliographie s'étend sur vingt-deux pages et l'ouvrage est doté d'un double index (notions ; régions ; pays et noms propres) ; ce qui tend à montrer la pluralité des entrées possibles dans le livre.

L'originalité centrale consiste en l'application de la dialectique théorique institution/organisation à la question de la spécificité du champ scientifique de la guerre et des armées. S'il est vrai que la question de la spécificité est historique chez B. Boëne, celle de la tension institution/organisation appliquée à ce concept l'est sans doute moins et est en tout cas moins investie – bien que bien implantée théoriquement – en sociologie.

B. Boëne défend l'idée que la logique organisationnelle l'emporte sur la logique institutionnelle. La logique organisationnelle transparaît et impose peu à peu un registre nouveau de rationalité de l'action axée sur la prédominance de l'individu sur